

CANDIDATURE A L'ELECTION AU PARLEMENT REGIONAL DE LA JEUNESSE

vendredi 14 septembre 2018, par [LABARDE CLAUDE JACQUES](#)

S'exprimer, dialoguer et réfléchir à des actions concrètes en faveur des jeunes... **Présentez votre candidature pour être élu au Parlement régional de la jeunesse** créé par la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

4 RAISONS DE CANDIDATER AU PARLEMENT RÉGIONAL DE LA JEUNESSE :

1. Être le porte-parole des jeunes
2. Être acteur des politiques publiques
3. Construire et porter des projets citoyens
4. Découvrir les coulisses de la collectivité régionale.

QUI PEUT PRÉSENTER SA CANDIDATURE ?

Les lycéens, les apprentis, **les jeunes en formation professionnelle** et en formation sanitaire et sociale âgés de **15 à 25 ans**.

QUAND ET COMMENT CANDIDATER ?

Avant le 28 septembre 2018, en remplissant le modèle de lettre de motivation, disponible au sein de votre établissement ou sur le site internet de la Région : www.maregionsud.fr

Info et envoi des candidatures : jeunes@maregionsud.fr

Pour en savoir plus : Twitter [#jeunesSUD](#)/Facebook/[maregionsud.fr](#)